

[Français]

**M. l'Orateur:** Tout en m'associant, au nom de tous les députés, aux paroles de sympathie qui viennent d'être adressées à la mémoire de l'honorable René Tremblay, puis-je faire un commentaire très bref à l'intention particulière de celui qui, pendant deux ans, a été associé à la présidence de la Chambre et des comités. Collègue loyal et conseiller prudent, ouvrier fidèle de la première comme de la dernière heure, Maurice Rinfret s'était donné sans réserve à ses responsabilités parlementaires. Dans l'exercice de ses fonctions à la présidence, il a donné, en tout temps et en toutes circonstances, un exemple d'impartialité et d'intégrité qui ne s'est jamais démenti. Cette Chambre garde de Maurice Rinfret le souvenir d'un homme juste et bon.

[Traduction]

#### QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HON. M. WINTERS—RECTIFICATION D'UN COMPTE RENDU D'UN JOURNAL

**L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce):** Je pose la question de privilège. Le vendredi 12 janvier, une manchette du *Daily Star* de Toronto rapportait incorrectement que j'avais accusé le gouvernement de manquer d'intégrité. Monsieur l'Orateur, je n'ai rien dit de pareil. En fait, je n'ai tenu aucun propos que l'on pourrait interpréter comme voulant dire que le gouvernement manque d'intégrité, fiscale ou autre.

En réponse à une question, j'ai dit que celui qui deviendra le nouveau chef devra attacher une très grande importance à l'intégrité fiscale—la saine situation fiscale de tout le pays. Évidemment, le rôle du gouvernement fédéral à cet égard n'est qu'une partie de la structure financière du pays. Je parlais du pays et non du gouvernement et, de toute façon, je n'ai rien dit qui puisse justifier que le journal m'attribue les propos cités. *(Applaudissements)*

#### FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

ADOPTION DU HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. H. E. Gray (Essex-Ouest)** présente le 8<sup>e</sup> rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport figure aux Procès-verbaux.]

#### LES FINANCES

##### DÉCLARATION SUR LE CHANGE

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** J'aimerais faire une brève déclaration sur le change et déposer un communiqué fait à la presse au cours de la fin de semaine.

Durant les dix jours qui ont précédé la semaine, il y a eu, sur les marchés de change, des ventes plus nombreuses que d'habitude de dollars canadiens, et nous avons dû répondre à ces demandes en vendant des dollars américains pris dans nos réserves. Ceux qui font des affaires sur le marché s'en sont rendu compte et les journaux en ont parlé.

Cette poussée de ventes a résulté en partie de l'agitation générale dans les milieux financiers internationaux où l'on craignait une dévaluation de l'ensemble des devises par suite de la dévaluation de la livre sterling et de la demande d'or plus forte que d'ordinaire. Toutefois, une cause plus immédiate semble être, en partie, la crainte fort exagérée que les règlements des États-Unis sur la balance des paiements retentissant sur le Canada, et une interprétation erronée de l'intention des autorités américaines à cet égard. Pour élucider la situation, nous en avons discuté, au cours de la fin de semaine, avec le secrétaire au Trésor et ses fonctionnaires qui ont émis une déclaration dont a fait état la presse et dont j'aimerais maintenant déposer un exemplaire.

**M. l'Orateur:** La Chambre permet-elle au ministre de déposer ce document?

**Des voix:** Entendu.

**L'hon. M. Sharp:** De notre côté, à la suite de discussions avec les banques à charte, le gouverneur de la Banque du Canada a émis hier soir un communiqué annonçant qu'il avait été convenu que les banques n'encourageraient pas l'usage de crédit bancaire pour faciliter des transferts anormaux de fonds à l'étranger par des filiales de sociétés étrangères et n'encourageraient pas non plus l'usage de crédit bancaire par de telles sociétés pour répondre au Canada à des besoins que, dans le passé, les sociétés mères avaient l'habitude de satisfaire. Le gouverneur a commencé ces discussions avec les banques après que nous eûmes, tous deux, discuté ce problème et jugé souhaitable cette mesure.

Le gouverneur a augmenté hier l'escompte bancaire de 6 à 7 p. 100 à cause de l'évolution récente du marché des changes. Comme d'habitude, il m'avait consulté avant de prendre cette mesure. A mon avis, cette démarche